

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00156
Numéro SIREN : 348 079 237
Nom ou dénomination : "LEA"

Ce dépôt a été enregistré le 18/09/2023 sous le numéro de dépôt 2934

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	57 931		57 931	57 931
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	40 001	34 163	5 838	9 838
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 721	9 146	1 575	2 641
	Autres immobilisations corporelles	332 344	253 910	78 434	74 063
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières			5 897	5 757	
	TOTAL (II)	446 894	297 219	149 675	150 230
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 179 098	17 117	1 161 981	1 018 085
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	21 465		21 465	18 679
	Autres créances	262 895		262 895	112 620
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	431 928		431 928	360 006	
DISPONIBILITES	191 506		191 506	206 184	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	14 122		14 122	14 876
	TOTAL (III)	2 101 014	17 117	2 083 898	1 730 451
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 547 908	314 336	2 233 573	1 880 681
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			5 897	5 757
	(3) dont créances à plus d'un an				

COMPTES CERTIFIES CONFORMES

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	78 000	78 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	7 800	7 800
	Réserves statutaires ou contractuelles	149 362	149 362
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 072 580	685 496
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	347 326	387 084
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		1 655 067	1 307 742
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	169 710	169 382
	Emprunts et dettes financières divers (3)	58 069	124 741
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 432	6 212
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	215 412	139 688
	Dettes fiscales et sociales	124 488	128 440
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 671	1 165
	Autres dettes	5 723	596
	Produits constatés d'avance (1)		2 716
Total des dettes		578 506	572 939
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF		2 233 573	1 880 681
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		347 325,71	387 083,54
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		457 415	435 606
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		351	
(3) Dont emprunts participatifs			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 233 573 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks et en cours

Compte tenu des durées de rotation des stocks, inhérentes à l'activité de la société, ceux-ci sont évalués suivant la méthode « Premier entré, Premier sorti », correspondant généralement au dernier prix d'achat connu.

Le cas échéant, pour certains articles, le prix d'achat H.T est déterminé à partir du prix de vente T.T. C par application d'un coefficient tenant compte de la TVA et de la marge appliquée.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2022
		Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	57 931				57 931
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELES	57 931				57 931
CORPORELES					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	40 001				40 001
Instal technique, matériel outillage industriels	13 371			2 650	10 721
Instal., agencement, aménagement divers	261 759		2 089	4 221	259 627
Matériel de transport	48 276		25 650	9 000	64 926
Matériel de bureau, mobilier	4 294		4 860	1 363	7 791
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELES	367 701		32 599	17 234	383 066
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	5 757		140		5 897
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 757		140		5 897
TOTAL	431 389		32 739	17 234	446 894

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	30 163	4 000		34 163
Instal technique, matériel outillage industriels	10 730	1 066	2 650	9 146
Autres Instal., agencement, aménagement divers	217 877	17 861	4 221	231 516
Matériel de transport	18 790	9 765	9 000	19 555
Matériel de bureau, mobilier	3 600	603	1 363	2 840
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	281 159	33 294	17 234	297 219
TOTAL	281 159	33 294	17 234	297 219

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL IMMOB INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
sur sol d'autrui					
instal. agencement, aménag.					
Instal. technique matériel outillage industriels					
Instal générales Agencet aménagt divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables, divers					
TOTAL IMMOB CORPORELLES					
Frais d'acquisition de titres de participation					
TOTAL					
TOTAL GENERAL NON VENTILE					

LEA
Société par actions simplifiée au capital de 78 000 euros
Siège social : Les Berlingous, 46220 PRAYSSAC
348 079 237 RCS CAHORS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 347 326 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	347 326 euros
A la réserve spéciale pour fonds propres	69 465 euros
Solde	----- 277 861 euros
A titre de dividendes	100 000,00 euros
Soit 25,64 euros par action	
Le solde	177 861 euros

En totalité au compte "autres réserves".

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25,64 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 99 974,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
80 000,00 euros, soit 20,51 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 20,51 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 79 979,49 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Rui Manuel ROCHA

